

- encouragera le dialogue, l'échange d'information et la collaboration entre Canadiens et entre organismes et institutions du Canada et ceux des organisations internationales, des pays en voie de développement et des pays développés,
- offrira toute assistance technique et financière appropriée aux gouvernements des pays en voie de développement, à leurs institutions non gouvernementales et à leurs citoyens, soit directement, soit par l'entremise d'organisations canadiennes appropriées,
- encouragera la recherche et l'éducation,
- informera le public de toute question relative à cette coopération et diffusera toute information et documentation pertinente,
- verra à promouvoir au Canada une meilleure connaissance et une plus grande compréhension des facteurs socio-culturels qui entrent en ligne de compte dans la mise sur pied d'infrastructures pour la sauvegarde des droits et libertés.

Les opérations du CIDDHI devront être compatibles avec les orientations générales de la politique étrangère du Canada.

B. Organisation du Centre

a) Le Conseil de direction

92. Le Conseil de direction sera responsable de la bonne marche du CIDDHI et de tous les crédits consentis au CIDDHI. Il allouera ces crédits aux activités qui relèvent de son mandat, selon les priorités qu'il aura fixées. Il rendra compte de ses activités au Parlement par l'entremise du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures. Ses rapports formels pourraient être soumis à l'examen du Comité permanent des droits de la personne et du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur.

93. Le Conseil de direction aura aussi la responsabilité de prendre une vue d'ensemble de ce que font les organismes canadiens, y compris l'ACDI, en matière de coopération internationale au développement des droits humains et des institutions, d'en faire l'évaluation et, usant de son autorité morale, de promouvoir les orientations générales qu'il jugera opportunes. Il servira de pont entre les institutions et organisations actives dans ce domaine.